



Rapporteur : M. MARCHAND

49050

Commission n°2

23 - Culture

### Schéma départemental de promotion des langues de Bretagne 2024-2026

Le jeudi 08 février 2024 à 09h35, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

**Etaient présents :** Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEAUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

**Absents et pouvoirs :** M. DELAUNAY (pouvoir donné à Mme SALIOT), M. GUÉRET (pouvoir donné à Mme BOUTON), M. HERVÉ (pouvoir donné à Mme ROUSSET), Mme MORICE (pouvoir donné à Mme BRUN), Mme QUILAN (pouvoir donné à M. SOULABAILLE)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h30.

## Le Conseil départemental

Vu la **constitution** du 4 octobre 1958, notamment l'article 75-1 ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 1111-4 ;

Le Département d'Ille-et-Vilaine soutient depuis de nombreuses années les principaux acteurs associatifs et institutionnels qui agissent au quotidien pour la diffusion, l'enseignement et l'usage du breton et du gallo sur le territoire bretonnais. Aux côtés des autres collectivités engagées en faveur du breton et du gallo, les villes, les intercommunalités, la Région Bretagne et les autres départements bretons qui ont mis en place une politique en faveur du breton et du gallo, le Département souhaite prendre sa part dans la sauvegarde et la promotion des langues de Bretagne.

Une langue qui meurt entraîne la perte irréversible de connaissances uniques sur le plan culturel, historique et environnemental. Chaque langue témoigne à sa façon de l'expérience humaine et d'une vision du monde. C'est le cas pour le breton et le gallo en Bretagne et notamment sur le territoire d'Ille-et-Vilaine.

Le breton et le gallo sont présents - et tout autant légitimes l'un et l'autre - sur l'ensemble du territoire d'Ille-et-Vilaine. Il ne s'agit pas de nier que leur histoire est différente sur ce territoire, mais de dire qu'aujourd'hui, la frontière linguistique s'est largement estompée. Le breton et le gallo doivent être tous les deux défendus et il conviendra d'agir en faveur des deux langues, dans une parité d'estime, en veillant toujours à définir des modes d'accompagnement adaptés, en phase avec leur réalité de situation et avec l'attente des citoyens et des citoyennes d'Ille-et-Vilaine.

Cette volonté se traduit, conformément au projet de mandature, par un schéma départemental de promotion des langues de Bretagne qui a été élaboré durant l'année 2023, en concertation avec les acteurs. Ce schéma est proposé pour une durée de trois ans et concerne de façon transversale différents champs de politiques publiques. La réflexion s'est organisée sur la base de 4 volets : la communication, la formation, l'enseignement et l'accompagnement des acteurs.

En synthèse de ce schéma joint en annexe sous sa forme exhaustive, sont présentés, dans une première partie, les principaux éléments de contexte et d'état des lieux dont découlent les enjeux, orientations et actions proposés dans la seconde partie.

## **I - UNE PROMOTION DE LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE INSCRITE DANS UN CONTEXTE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE ET DANS UNE RÉALITÉ SOCIOLINGUISTIQUE**

### **A ) Le cadre législatif et réglementaire**

La question linguistique est une question universelle. La protection des langues s'est forgée dans un corpus constitué de façon progressive, sur la base d'une prise de conscience relativement récente, dont les principaux textes de référence peuvent être ainsi rappelés :

#### Les textes internationaux :

- La Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle du 2 novembre 2001,
- La Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel - 17 octobre 2003.

#### Les textes européens :

- Le traité Maastricht – 7 février 1992,
- La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne – décembre 2000.

#### Les textes nationaux :

- Les langues régionales dans la Constitution - 2008,
- Le code général des collectivités territoriales,
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,
- La convention spécifique 2022-2027 entre Etat-Région pour la transmission du breton et du gallo

et le développement de leur usage dans la vie quotidienne,  
- La loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion (dite « Loi Molac ») – mai 2021.

## **B) Le breton et le gallo, deux langues bien vivantes en Ille-et-Vilaine**

La question linguistique ne fait pas partie des questions posées lors des recensements. Les seules données disponibles proviennent donc d'enquêtes déclaratives sur un échantillon de la population. L'enquête sociolinguistique en Bretagne la plus récente et la plus étendue date de 2018 et portait sur le breton et le gallo. Elle a été effectuée par l'institut TMO sur une commande du Conseil régional de Bretagne et sera reconduite en 2024. L'enquête a été réalisée auprès de 8 162 " *habitants des 5 départements bretons, âgés de 15 ans et plus, selon des quotas de genre, d'âges, de catégorie socio-professionnelle, et de taille de communes d'habitat pour chacun des 25 pays composant le territoire.* "

Concernant le nombre de locuteurs, le sondage TMO estime qu'il y aurait en Ille-et-Vilaine entre 7 000 et 17 000 locuteurs de breton et entre 69 000 et 94 000 locuteurs de gallo. C'est naturellement en Ille-et-Vilaine qu'il y aurait le plus de locuteurs de gallo dans toute la Bretagne.

L'étude de l'environnement linguistique de la Bretagne et de l'Ille-et-Vilaine en particulier atteste encore une fois sans surprise que le gallo est bien ancré en Haute-Bretagne et le breton en Basse-Bretagne à ce détail près que pour Rennes, le pourcentage de personnes qui entendent parler breton autour d'eux est similaire au pourcentage de personnes qui entendent parler gallo autour d'eux. Le gallo quant à lui est plus présent dans les zones rurales avec un maximum de 39 % dans le pays des Vallons de Vilaine.

Les deux langues sont donc encore bien vivantes en Bretagne et en Ille-et-Vilaine également. Si traditionnellement le breton était parlé à l'ouest et le gallo à l'est, cette frontière linguistique a tendance à s'estomper et des phénomènes linguistiques notables, comme par exemple la vivacité similaire du breton et du gallo dans le Pays de Rennes, renforcent la reconnaissance légitime des deux langues sur le territoire d'Ille-et-Vilaine.

## **II - CONSTATS, ENJEUX, ORIENTATIONS ET ACTIONS POUR CHAQUE VOLET DU SCHÉMA**

### **A) Rendre les langues plus visibles, une communication renforcée**

C'est par le biais d'une communication réfléchie, volontariste et adaptée que les langues gagneront en visibilité. Par communication, il faut entendre ici toutes les actions qui permettront aux langues de Bretagne d'être vues et entendues par le plus grand nombre sur le territoire d'Ille-et-Vilaine. Les publics visés sont, d'une part les locuteurs de breton et de gallo qui ont vocation à vivre leur langue au quotidien, mais également les personnes en cours d'acquisition des langues ainsi que les personnes ne connaissant pas l'existence de l'une, de l'autre ou des deux langues.

L'accroissement de la visibilité du breton et du gallo dans l'espace public répond à une attente de la population d'Ille-et-Vilaine comme cela a été montré par l'enquête sociolinguistique de 2018. Notons que 58 % des personnes interrogées sont favorables à la présence du breton en plus du français dans les services publics (29 % pour le gallo) et 71 % sont favorables à des panneaux routiers français breton (33 % pour le gallo).

Le volet communication est un axe fort du schéma départemental compte-tenu de sa dimension transversale. En effet, la communication comprend les thématiques suivantes :

- La communication de la collectivité vers les usagers.ères,
- La signalisation des routes ou autres voies de circulation,
- La signalétique des bâtiments du Département,
- Le tourisme.

#### 1) Sur le volet communication :

**Les enjeux et orientations stratégiques** : rendre les langues de Bretagne plus visibles dans la communication du Département vers les usagers.ères en inscrivant cet enjeu dans la stratégie et les supports de communication.

**Les actions proposées :**

Action 1 - Introduire une rubrique nouvelle dans la page "Conseils et solutions" traduite partiellement en gallo et en breton dans la version papier et entièrement trilingue sur le site nous-vous-ille.fr,

Action 2 - Vulgariser des mots d'usage en breton et en gallo via des messages réguliers sur les réseaux sociaux,

Action 3 - Être relais des campagnes de communication sur les langues des principaux partenaires.

2) Sur le volet signalisation routière et autres voies :

**Les enjeux et les orientations stratégiques** : renforcer la visibilité des langues dans l'espace public notamment dans les jalonnements routiers et autres voies.

**Les actions proposées :**

Action 4 – Mettre en place une signalétique trilingue sur les véloroutes traversant le Département – déjà initiée sur la V409 – et réfléchir à sa mise en application sur d'autres voies comme les pistes cyclables à haut niveau de service,

Action 5 – Contribuer à la concertation initiée par l'Etat pour l'élaboration de signalisation directionnelle dans le cadre de l'application de la convention spécifique Etat-Région sur la mise en place d'un jalonnement routier bilingue paritaire,

Action 6 – Proposer aux communes qui le souhaitent, la prise en charge, pour le premier achat, de panneaux de signalisation trilingue de deux entrées-sorties sur un axe départemental au choix de la commune (dans la cadre d'une enveloppe fermée de 50 000 euros pour 2024).

3) Sur le volet signalétique bâimentaire :

**Les enjeux et les orientations stratégiques** : renforcer la visibilité des langues auprès du public usager des bâtiments départementaux en veillant à la clarté des informations apportées aux personnes.

**L' action proposée :**

Action 7 - Mettre en place une signalétique trilingue sur les bandeaux de façades et totems des bâtiments départementaux dans le cadre d'un programme pluriannuel à définir qui précisera les priorités et un calendrier de mise en œuvre.

4) Sur le volet touristique :

**Les enjeux et les orientations stratégiques** : renforcer la visibilité des langues régionales auprès du public, des touristes de proximité ou venant d'ailleurs.

**L'action proposée :**

Action 8 - Intégrer la promotion des langues de Bretagne dans la stratégie de communication et dans la feuille de route de l'agence départementale Ille-et-Vilaine Tourisme.

**B) Former de nouveaux locuteurs en breton et en gallo, la formation à l'œuvre**

Il s'agit de l'enseignement du breton et du gallo aux adultes à des fins professionnelles notamment : formations intensives, stages d'une semaine, cours hebdomadaires, cours à distance, formations et initiations sur le temps de travail.

Concernant la langue bretonne, l'observatoire des pratiques linguistiques de l'Office public de la langue bretonne estime qu'en 2022 il y avait en Bretagne 1 850 postes équivalent temps-plein qui

nécessitent la maîtrise du breton, le principal débouché étant l'enseignement, secteur en fort développement. Avec 135 postes en langue bretonne, Rennes est la première ville de Bretagne. En Ille-et-Vilaine, le nombre de postes en langue bretonne a presque doublé en 10 ans, passant de 117 à 207.

Le besoin d'enseignants et d'enseignantes bilingues est en constante augmentation et il est nécessaire de former aujourd'hui les professeurs bilingues de demain qui enseigneront dans les classes bilingues et immersives d'Ille-et-Vilaine. Chaque année, près de 3 000 personnes apprennent la langue bretonne, par envie ou dans une optique professionnelle. En Ille-et-Vilaine, près de 300 adultes suivaient en 2022 – 2023 l'une des formules d'apprentissage disponibles.

Le Centre national de la fonction publique territoriale propose depuis quelques années une offre de formation / initiation à la langue bretonne à destination des agents des collectivités territoriales. Cette offre est disponible en Ille-et-Vilaine à Thorigné-Fouillard.

La formation à la langue galloise est un enjeu majeur pour l'avenir de celle-ci. S'il n'existe pas à ce jour de centre de formation disposant de la marque Qualiopi (certification qualité nationale délivrée pour le développement d'une activité de formation) l'institut de la langue galloise propose des formations professionnelles. Ainsi, une première semaine de stage à but professionnel s'est déroulée en Ille-et-Vilaine à la fin du mois de juin 2023. En plus de cela, il existe un cycle de formation spécifique pour les enseignants et enseignantes, dispensé également par l'Institut de la langue galloise.

**Les enjeux et les orientations stratégiques** : former de nouveaux locuteurs en breton et en gallo, en créant notamment les conditions favorables pour le développement de l'apprentissage des langues régionales dans le cadre professionnel.

**Les actions proposées :**

Action 9 – Promouvoir les formations du Centre national de la fonction publique territoriale en interne et recenser les attentes de formation en breton des agents et agentes de la collectivité,

Action 10 - Contribuer au dispositif DESK initié par la Région Bretagne visant à former un plus grand nombre de professionnels à la langue bretonne,

Action 11 – Soutenir les opérateurs du Département qui dispensent des actions de formation au breton et au gallo,

Action 12 – Recenser les besoins et attentes de formation à la langue galloise des agents et agentes du Département et proposer des séances d'apprentissage de gallo en interne,

Action 13 – En cohérence avec le nouveau schéma départemental de développement de la lecture publique, réaliser un diagnostic des ressources qui pourraient être proposées à destination des locuteurs.trices par la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine, en complémentarité des fonds du réseau des bibliothèques.

**C) Transmettre le breton et le gallo aux jeunes générations, agir sur l'enseignement**

Le rôle de l'école est prépondérant dans le processus d'appropriation linguistique ; l'enseignement de la langue et dans les langues est déterminant pour assurer leur pérennisation.

L'enseignement du breton et en breton :

Il existe 3 filières bilingues : les écoles immersives Diwan, les classes bilingues de l'enseignement public et celles de l'enseignement catholique. Ces 3 filières sont présentes en Ille-et-Vilaine. La répartition des élèves est la suivante (rentrée 2022) :

Nombre d'élèves de la maternelle au lycée :

	<b>Diwan</b> (maternelle et primaire)	<b>Public</b> (de la maternelle au lycée)	<b>Catholique</b> (de la maternelle au collège)	<b>Total</b>
<b>Ille-et-Vilaine</b>	198	1 544	436	2 178

Rennes est la première ville de Bretagne en ce qui concerne le nombre d'élèves bilingues de la maternelle au lycée (921). Elle compte 127 élèves de plus que Quimper (794 élèves). Concernant l'enseignement secondaire : il y a 187 enfants scolarisés dans des filières bilingues, 137 sont dans le public et 50 dans le réseau d'enseignement catholique. A Rennes, il existe une filière bilingue au collège Anne de Bretagne (public) et au collège privé Saint-Hélier. Il existe également une filière bilingue aux collèges Pierre Brossolette à Bruz et Martin Luther King à Liffré.

#### L'enseignement du gallo :

S'il n'existe pas, à ce jour, de filière bilingue gallo / français, depuis 2018, l'association Cllâssiars propose de l'enseignement à la langue gallèse, à raison de 30 minutes à 1h30 par semaine selon l'âge des élèves, dans plusieurs écoles primaires de Haute-Bretagne. C'est sur le temps dédié à l'apprentissage d'une langue à l'école élémentaire qu'est fait cet apprentissage du gallo. Il y aurait en 2022 environ 1 250 élèves concernés par ce dispositif (contre 139 en 2018), ces élèves sont répartis sur 4 départements (Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan) mais la majorité des écoles se trouve dans le nord de l'Ille-et-Vilaine et dans les Côtes d'Armor.

**Les enjeux et les orientations stratégiques :** transmettre le breton et le gallo aux jeunes générations et favoriser l'enseignement des langues à l'école.

#### **Les actions proposées :**

Action 14 – Accompagner la création d'un collège Diwan en Ille-et-Vilaine conformément au projet de mandature,

Action 15 – Contribuer aux instances partenariales de concertation pour l'enseignement du breton (Dispositif restreint de concertation, Conseil académique des langues régionales),

Action 16 – Contribuer aux travaux du Conseil académique des langues régionales pour encourager l'enseignement du gallo,

Action 17 – Soutenir et promouvoir l'enseignement du gallo dans les écoles élémentaires et les collèges.

#### **D) Les acteurs de la diffusion et de la promotion des langues soutenus par le Département**

En 2023, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine a consacré 247 700 euros au développement et à la diffusion du breton et du gallo. Ce budget est en augmentation d'un peu plus de 20 % par rapport à 2022 grâce à une augmentation de 50 000 euros supplémentaires votés au budget primitif 2023 sur l'enveloppe concernant les langues et cultures de Bretagne. Les actions du schéma départemental du breton et du gallo, telles que définies, demeurent le fil conducteur des structures soutenues par le Département.

#### **Les enjeux et les orientations stratégiques :**

Soutenir et accompagner les acteurs de la promotion et de la diffusion des langues dans un cadre de politique publique précisé ; faire vivre le premier schéma départemental de promotion des langues de Bretagne.

#### **Les actions proposées :**

Action 18 – Être en veille et à l'écoute des acteurs sur de nouvelles formes de promotion des langues régionales,

Action 19 – Réfléchir à des modalités de soutien reprecisés dans le cadre d'un dispositif dédié en cohérence avec les orientations du schéma,

Action 20 - Mettre en place un mode de suivi dynamique du schéma sous la forme d'une conférence des acteurs et partenaires,

Action 21 – Signer la charte du Galo, dame Yan, dame Vére pour le gallo du niveau 1,

Action 22 – Signer la charte Ya d'ar brezhoneg - Oui à la langue bretonne - niveau 1.

Ce premier schéma départemental de promotion des langues de Bretagne, intervient dans un contexte budgétaire contraint mais répond à l'engagement pris dans le projet de mandature. Il traduit la volonté du Département de contribuer à la réappropriation des langues sur le territoire breillien, en complémentarité avec les autres politiques publiques linguistiques menées par les collectivités bretonnes. L'objectif est de mettre en œuvre ce schéma de façon dynamique en associant les partenaires associatifs et institutionnels dans le cadre d'une assemblée des acteurs et en s'inscrivant dans une démarche continue d'évaluation.

### Décide :

- d'adopter le schéma départemental de promotion des langues de Bretagne 2024-2026, joint en annexe 1.

### Vote :

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 24

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 27 février 2024

ID : AD20240248V8

Pour extrait conforme